https://www.haute-garonne.fr/egalite-des-chances-le-programme-dispo
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

# Égalité des chances : le programme DISPO

Rubrique
Collège
Tag 1
Égalité
Tag 3
Instance
Publié le 3 janvier 2022
Reading time
Reading time : 4 minutes
Image d’illustration

Ce programme, labellisé Cordées de la réussite, s’adresse à des élèves en situation de défaveur, que ce soit pour des raisons économiques, sociales, familiales, culturelles, de handicaps, de sexe ou encore territoriales qui contribuent à produire des conditions d’inégalités des chances préjudiciables à la réussite scolaire et

universitaire.

## En quoi consiste le programme d'égalité des chances ?

Plusieurs actions permettent à des élèves de 3ème, et depuis 2021 de 4ème, issus de familles défavorisées, de développer des compétences orales et écrites et d'acquérir une méthodologie de travail en faveur d'une insertion réussie dans les études supérieures :

- Les élèves sont accompagnés tout au long de l'année par des tuteurs étudiants de l'IEP qui les aident dans l'élaboration des productions mais aussi dans les trajectoires d'orientation.
- Chaque semaine, les élèves participent à des ateliers pluridisciplinaires assurés par leurs enseignants.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté du Conseil départemental de favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves, quelles que soient leurs origines sociales.

## Quels sont les collèges concernés ?

Au titre de l'année scolaire 2025-2026, 7 collèges en Haute-Garonne bénéficient du Programme DISPO :

- Armand Latour à ASPET,
- Voltaire à COLOMIERS,
- Bertrand Laralde à MONTREJEAU,
- Louisa Paulin à MURET,
- Leclerc à SAINT-GAUDENS,
- George Sand, Jeanne et Jean-Philippe et Stendhal à TOULOUSE.

## Des résultats

Les résultats au Diplôme National du Brevet 2023 font état de 91,30% d'admis (89,6% en 2022) pour les élèves accompagnés avec 55% de mentions Bien et Très Bien (48,56% en 2022).

## Les mots du Président

*Le Conseil départemental de la Haute-Garonne mène une politique ambitieuse en faveur de l'égalité des chances, pour la réussite des 68 000 collégiennes et collégiens haut-garonnais.*

*Ces « années collège », au cours desquelles les élèves commencent à envisager leur avenir, sont des années charnières dans une scolarité, à la fois dans l'apprentissage des savoirs mais également dans la confrontation à l'altérité, dans le brassage.*

*C'est dans cet objectif que nous avons ainsi signé, avec le Rectorat, l'été dernier, une convention - la première de France - sur l'amélioration de la mixité sociale dans les collèges. Elle vise à lutter contre la ségrégation spatiale et sociale et à donner à chaque élève la possibilité de viser l'excellence.*

*Le Conseil départemental répond également présent aux côtés des partenaires de la réussite éducative. C'est le cas notamment aux côtés de SciencesPo Toulouse, depuis sept ans, pour soutenir et développer l'accès au programme DISPO.*

*À travers ces actions, nous faisons la démonstration qu'il n'existe pas de fatalité face aux déterminismes sociaux. Nous luttons ainsi contre la reproduction des inégalités sociales, en permettant à chaque élève haut-garonnais de révéler et d'accompagner ses rêves, ses ambitions, quelles que soient ses origines.*

**Sébastien Vincini**

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne